

**Aux parents et aux élèves  
de 11VG**

---

Réf. : PEG/EP/mrn

Coppet, le 18 janvier 2023

**Inscription aux classes de raccordement et perspectives post-obligatoires**

Madame, Monsieur, chères et chers élèves,

Les Conseils de classe de 11<sup>ème</sup> ont eu lieu la semaine dernière et les enseignant-e-s ont fait le point sur chaque situation et discuté des perspectives post-obligatoires qui s'offrent à chacun-e de nos élèves.

Les inscriptions à l'école l'Ecole de culture générale ou l'Ecole de commerce du Gymnase (ECG - EC), en classe de Raccordement 1 ou 2 (RACC) peuvent être effectuées sur la fin de ce mois de janvier. Le document d'inscription pour les mesures de Transition 1 (T1) sera à disposition en fin d'année scolaire.

Une lettre de la DGEO, ainsi qu'un bulletin d'inscription au Raccordement 1 ou 2 sont remis aux élèves par leur maître-sse de classe et se trouve également sur notre site. Le formulaire dûment rempli et signé devra être restitué à la maîtresse ou au maître de classe **d'ici au 31 janvier 2023**. Si l'élève n'a pas pour projet de s'y inscrire, nous vous demandons néanmoins de rendre le bulletin en notant « non inscription » une information dans ce sens et en le signant.

Une brochure de présentation des classes de raccordement faite à l'intention des parents et des élèves par la DGEO est consultable en ligne, en cliquant [ici](#).

Dans nos séances d'informations et par le biais des documents que nous vous avons transmis, vous avez reçu les conditions d'admission dans ces différentes filières. Nous vous laissons le soin de vous y référer et, si vous ne les avez plus, vous pouvez les retrouver sur le site internet du DEF, en cliquant [ici](#).

De plus, afin de permettre aux élèves d'anticiper au mieux la suite de leur formation et de ne pas se retrouver sans projet pour l'année prochaine, nous nous permettons de vous rappeler les consignes ci-dessous visant à ce que chacun-e ait toujours une alternative possible (deuxième plan). Merci de prendre en compte les points suivants :

1. Si un élève s'oriente vers une formation en **apprentissage** ou **école professionnelle**, il devrait néanmoins prévoir l'alternative d'une inscription à une mesure T1 : école de la transition, préapprentissage, etc., au cas où il ne trouve pas de place pour août 2023.

./.


2. Si un élève souhaite entrer à l'**ECG** ou l'**EC** du Gymnase, il devrait prévoir l'alternative du Raccordement 1 au cas où il n'obtient pas les points requis. S'il n'obtient pas non plus les points nécessaires pour entrer au Raccordement 1, il serait également souhaitable de s'inscrire à une mesure T1, pour s'assurer un projet de formation pour 2023-2024.
3. Si un élève désire entrer en classe de **Raccordement 2** pour y obtenir un certificat VP, il devrait également prévoir une inscription en ECG ou EC, voire au Raccordement 1.
4. Si un élève **n'obtient pas son certificat** d'études secondaires en VG, une demande de redoublement peut être adressée à la Direction en vue de le réussir dans un deuxième temps et, s'il a un projet professionnel suffisamment solide, il peut aussi quitter l'école en accord avec ses parents et un préavis de l'école.

Le redoublement volontaire, soit refaire sa 11<sup>ème</sup> tout en ayant déjà obtenu son certificat, n'est pas une alternative à retenir en tant que telle. Elle est réservée aux situations exceptionnelles que le Conseil de Direction peut éventuellement prendre en compte en fin d'année, à certaines conditions. Le cas échéant, il y aurait à faire la démonstration que toutes les mesures ont été prises ou que différentes pistes ont été explorées. Si l'élève obtient son certificat VG et qu'il a bien prévu ces différentes possibilités, il ne doit pas se retrouver sans projet de formation.

Madame Cristina Horvath, Doyenne du degré 11, ainsi que les maître-sse-s de classe se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En souhaitant d'ores et déjà à nos élèves une excellente fin d'année scolaire et plein succès pour leurs projets futurs, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos plus cordiaux messages.

P.-E. Gschwind



Directeur

**Copie :**

- *Maîtres-se-s de classe de 11<sup>ème</sup> année*
- *Mmes Horvath et Pasche, Doyennes*
- *Mmes Renggli et Gavillet, conseillères en orientation professionnelle*